



DONDELANGE  
KEHLEN  
KEISPELT MEISPELT  
NOSPELT OLM

Service : Service technique  
Dossier suivi par : Chantal Brever  
T. 30 91 91-505  
F. 30 91 91-500  
[technique@kehlen.lu](mailto:technique@kehlen.lu)

## AVIS AU PUBLIC EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 9 point 2. alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

l'entreprise SARL LME a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un monte-escaliers à Olm, 20, rue de l'Indépendance, pour le compte de Madame Lucia Stoppa-Berti.

La demande d'autorisation concernant le dossier n°3A/2024/1877/174 du 18 avril 2024 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 08 mai 2024 au 24 mai 2024 inclus.

Kehlen, le 08 mai 2024

Le Bourgmestre,  
Félix Eischen



Le Secrétaire,  
Marco Haas



24/05/2024